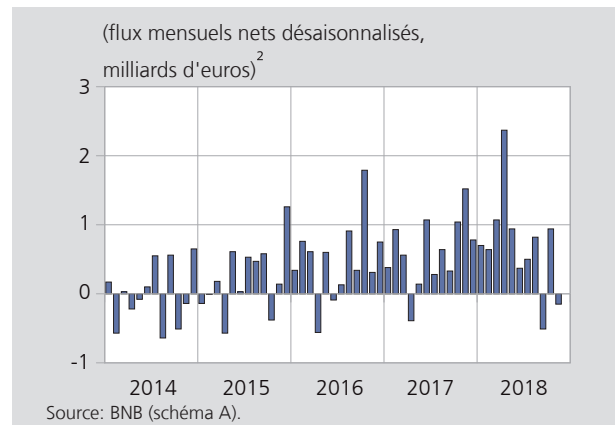
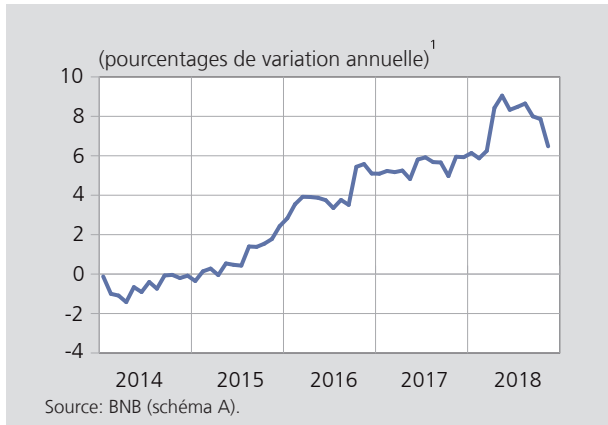


Liens: [observatoire du crédit](#)

Novembre 2018

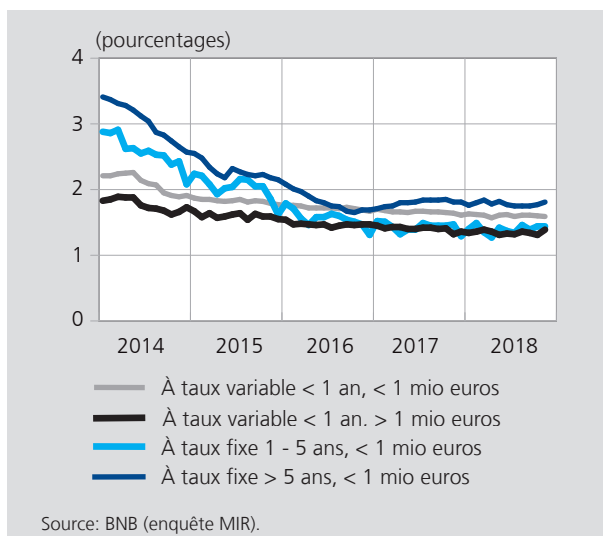
CRÉDITS ACCORDÉS AUX SOCIÉTÉS NON FINANCIÈRES PAR LES BANQUES RÉSIDENTES



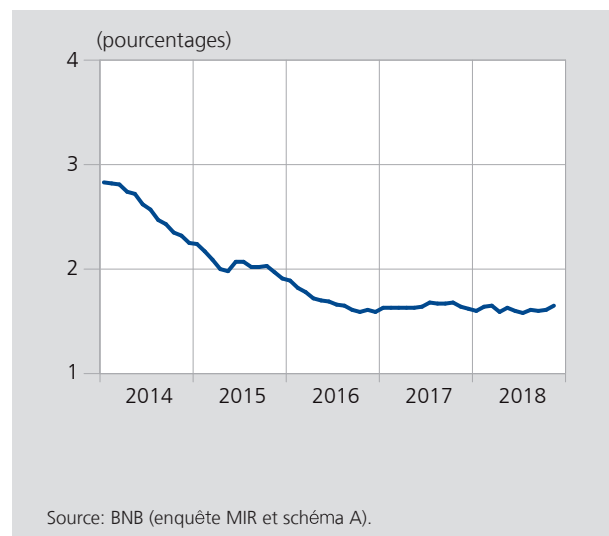
Le taux de variation à un an d'écart des crédits alloués par les banques résidentes aux sociétés non financières a diminué en novembre, ressortant à 6,5 %, contre 7,9 % le mois précédent. Cette baisse du taux de croissance a principalement concerné les maturités courtes: le taux de croissance des prêts à moins d'un an a continué de fléchir, retombant à 6,8 % (contre 11,8 % en octobre). En revanche, les taux de variation annuelle des prêts à moyen et à long termes sont demeurés quasiment inchangés: celui des emprunts compris entre un et cinq ans est revenu à 2,6 % (contre 2,7 %) et celui des crédits à plus de cinq ans s'est établi à 7,2 % (contre 7,4 % en octobre). Sur la base des données désaisonnalisées, le volume des nouveaux crédits octroyés en octobre a été inférieur de 0,1 milliard d'euros à celui des remboursements.

La moyenne des taux d'intérêt sur les nouveaux crédits aux entreprises a augmenté en novembre, atteignant 1,65 % (+4 points de base par rapport à octobre). Cette situation reflète le relèvement des taux sur les crédits à long terme (dont la fixation initiale du taux est supérieure à cinq ans) ainsi que sur les prêts à court terme (dont la fixation du taux est inférieure à un an) dont le montant est supérieur à un million d'euros. Le taux à long terme a affiché 1,81 % à la fin de novembre (+4 points de base) et celui à court terme (sur les prêts supérieurs à un million d'euros) 1,39 % (+8 points de base). En revanche, les tarifs sur les emprunts à moyen et à court termes (de montant inférieur à un million d'euros) n'ont pas ou peu varié. Ils étaient de, respectivement, 1,44 % (stable par rapport au mois précédent) et 1,59 % (-1 point de base).

TAUX D'INTÉRÊT SUR LES NOUVEAUX CRÉDITS



TAUX MOYEN PONDÉRÉ³



1 Calculés comme le rapport des flux cumulés nets des douze derniers mois à l'encours des crédits du mois correspondant de l'année précédente. Cette définition n'inclut pas les reclassifications et révisions éventuelles de l'encours.
 2 Les flux mensuels nets correspondent aux montants des nouveaux prêts octroyés dont on déduit la valeur des remboursements.
 3 Taux moyen pondéré appliqué par les banques belges aux nouveaux crédits aux entreprises. La pondération est basée sur les encours des différents types de crédits.